

Qu'est devenu le logement de la gardienne ?

La justice sociale s'applique aussi à nos collègues gardiens-logés !

Une fois de plus, nous déplorons le comportement lamentable de l'administration d'Est Ensemble. Pendant les travaux de la piscine de Bobigny de septembre 2019 à septembre 2021, notre collègue gardienne-logée de cette piscine a été provisoirement relogée. Le logement provisoire est indigne et insalubre. Pourtant à ce jour et depuis la réouverture de la piscine en septembre 2021, Madame Faye n'a toujours pas regagné son logement de fonction !

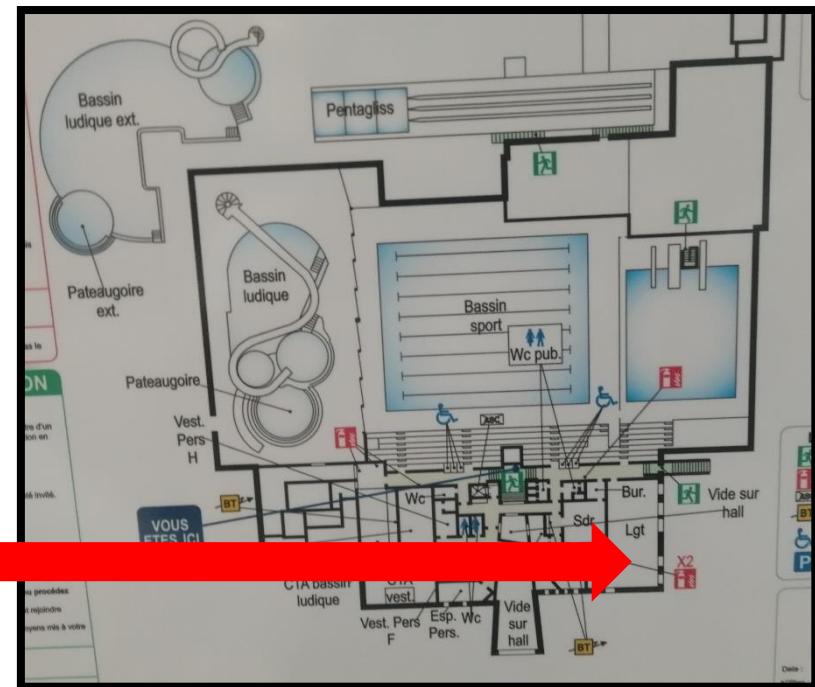
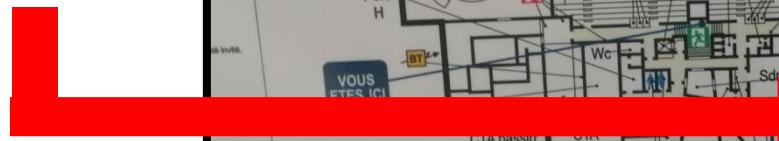
Madame Faye et sa famille sont victimes du mauvais traitement de l'administration :

- Mensonges sur son retour dans son logement de fonction après les travaux.
- Aucune réponse au constat d'insalubrité du logement provisoire par des huissiers.
- Silence de l'administration et refus de répondre aux recours de Madame Faye car elle refuse l'attribution du logement insalubre comme nouveau logement de fonction.

Pire Est Ensemble, envoie les huissiers à Madame Faye pour enlever ses affaires personnelles. Elles ne peuvent pas rentrer dans le logement insalubre.

Elles sont donc entreposées dans un boxe. Notre collègue peut-elle récupérer ses biens ? **NON**

Pourtant son logement de fonction dans la piscine existe toujours. Il est là !



La CGT soutient notre collègue dans son droit à avoir un traitement digne et un logement digne.

**RÉINTÉGRATION DE NOTRE COLLÈGUE
DANS SON LOGEMENT DE FONCTION
AU CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL**



facebook/cgtestensemble



cgt@est-ensemble.fr

www.cgtestensemble.blog